

Les membres de la mission d'Arémau

Etienne RIVOIRE

Président d'Arémau
3, Impasse du Lauragais – 31150 Bruguières
Tél. 05 61 82 30 46 – Port. 06 18 66 77 31
association-Arémau@club-internet.fr



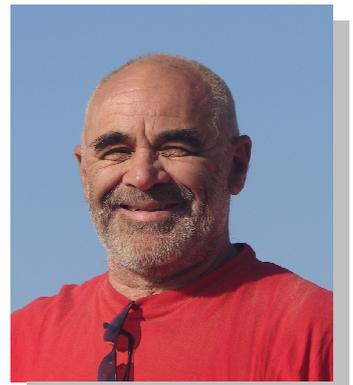
Marie-Claire RIVOIRE

Membre du Conseil d'Administration
d'Arémau
17, rue de la Magnanerie - 38000 Grenoble
Tél. 04 76 42 00 13 – Port. 06 81 02 82 15
marie.claire.rivoire@gmail.com



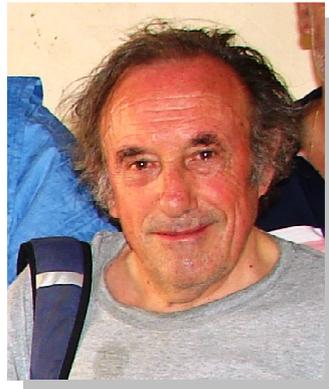
Claude MATHIEU

Membre du Conseil d'Administration d'Arémau
19, Allée de Xéraco - 31150 Bruguières
Port. 06 74 49 18 95
vos8831@orange.fr



Pierre FOUGERES

Membre du Conseil d'Administration
d'Arémau
2, Impasse Victor Hugo - 31150 Bruguières
Port. 06 33 45 25 72
pierrefougere@free.fr



Abou BÂ

Président d'honneur d'Arémau
Ilot C - N° 485 rue N° 41 081
Tevragh Zeina -BP : 2802 - Nouakchott
Port : 00 222 638 94 52 / 00 222 652 93 68
baabou19682002@yahoo.fr



Lettre de mission d'Arémau du 16 au 22 février 2017

Je soussigné, Monsieur Etienne RIVOIRE, Président de l'association ARÉMAU, atteste que je conduirai en Mauritanie la délégation ci-dessous :

Madame Marie-Claire RIVOIRE, Monsieur Claude MATHIEU, Monsieur Pierre FOUGERE, Monsieur Abou BÂ, tous Adhérents de l'association ARÉMAU (Amitié Réciprocité Echanges avec la MAURitanie), du 16 /02/17 au 28/02/17.

Cette délégation aura pour mission de :

à Nouakchott,

- rencontrer M. Abou Bâ, Président d'honneur, membre du Conseil d'administration d'Arémau, correspondant en Mauritanie de l'association.
- remettre un lot d'articles para médicaux à des spécialistes de la santé (Hôpital Tayaret?)
- visiter l'école d'excellence et la bibliothèque, parrainée par Arémau, et remettre des livres.

à Thialgou commune de Boghé,

- réceptionner les travaux de construction de la salle des maîtres et du bureau du directeur dans l'enceinte de l'école,
- démarrer symboliquement la construction de la clôture de cette école,
- organiser une réunion de concertation avec les édiles, la coopérative des femmes, l'entrepreneur en maçonnerie pour élaborer en commun le projet de construction d'un jardin d'enfants,
- se réunir avec l'association des jeunes pour évoquer la formation de plusieurs bibliothécaires dans le cadre du suivi de la bibliothèque parrainée par Arémau,
- se réunir avec l'équipe enseignante et les parents d'élèves afin d'évoquer et de valoriser la correspondance existante entre les élèves de Thialgou et les collégiens de Fenouillet (France) ; remettre les lettres de ces derniers à leur correspondant respectif,
- visiter l'atelier de couture parrainé par Arémau,
- remettre des dons au dispensaire, à la coopérative des femmes, à l'association des jeunes, etc.,
- procéder à la visite des anciennes réalisations (classes, sanitaires ; structures de jeux ; bibliothèque.) afin d'appréhender la pertinence d'une maintenance à réaliser sur ces ouvrages.
- présenter ses civilités au Hakem et au Maire de Boghé.

***Le Président
Rivoire Etienne***



Déroulement de la mission

A Nouakchott, le 17 février, réunion avec l'ART à NKT - 19h30

La première réunion du séjour a lieu dans la maison de la grande famille Bâ. Sont présents les représentants d'Arémau, de l'ART (Association des Résidents de Thialgou à NKT) et de l'AJT (Association des Jeunes de Thialgou) afin de préparer le déroulement du séjour de la délégation et le départ dès le lendemain à Thialgou.

En début de réunion, les présidents de l'ART et d'Arémau échangent les civilités et les remerciements d'usage. M. Tall Ibrahim rappelle que les travaux effectués à Thialgou sont la preuve de la coopération indéfectible des deux associations depuis plusieurs années.

Etienne Rivoire transmet les salutations du Maire de Bruguières. Il remercie Bâ Abou pour les 17 ans de collaboration depuis la création de la bibliothèque de l'école Capitale 7 jusqu'à ce jour.



**Les participants à la réunion
de l'ART, de l'association des Jeunes
de Thialgou et d'AREMAU**

Voici le programme élaboré par l'ART en relation avec les résidents du village de Thialgou. Celui-ci subira quelques modifications en fonction d'imprévus survenus pendant le séjour.

PROGRAMME DE VISITE AREMAU A THIALGOU : DU 18 AU 22/02/2017

| Date | Heure | Activités | Concernés |
|------------|-----------------------|--|---|
| 18/02/2017 | 12 h | Accueil de la délégation Arémau à l'école : -discours -remise attestation à Arémau -remise cadeaux à T.Kelly et A.Ball -Cérémonie de réception bureau et salle des maîtres | - tout le village -les élèves et les enseignants -Entreprise SMB/TP |
| | 14 h | Pause déjeuner | |
| | 17 h | visite au dispensaire avec remise du para médical à l'infirmier) | Infirmier, aide-soignante, coop des femmes, Arémau |
| 19/02/2017 | 9h- 10h | Rencontre avec les professeurs | -Commune,APE, élèves |
| | 10h-11h | rencontre avec les enseignants | -Entreprise EMET |
| | 11h -13h | Visite des ouvrages | -Arémau |
| | 14 h | Pause déjeuner | |
| | 16h30-18h | Visite à la bibliothèque et réunion avec le bureau de l'association des jeunes | -Association des Jeunes - les enseignants (collège et fondamental) |
| | 18h-19h | Visite à l'arbre Arémau | |
| 20/02/2017 | 21h | Réunion avec la coopérative des femmes autour de la question du jardin d'enfants | -représentantes des femmes -APE |
| | 09h-10h | Visite au jardin d'enfants | - les monitrices -coopé féminine |
| | 10h_11h | Visite au hakem | Hakem, maire, Arémau |
| | 11h-13h | Rencontre avec le maire et signature convention clôture de l'école | -maire -Arémau -accompagnants |
| | Pause déjeuner | | |
| | 17h-18h30 | Pose première pierre de la clôture | - EMET - APE |
| | 18h30-19h | visite du château d'eau | - commission gestion forage |
| 21 h | Réunion avec APE | -Parents d'élèves | |
| 21/02/2017 | 09 h | Visite potager des femmes et moulin | Coopérative féminine |
| | | visites centres intérêts CPB | Directeur du CPB |
| | Pause déjeuner | | |
| | 17 h | Match de foot entre Arémau et Thialgou | Tout le monde |
| 21 h | synthèse | Toutes les commissions | |
| 22/02/2017 | 9h | Départ de Thialgou | |

MISSION à THIALGOU du 18 au 22 février 2017

Le samedi 18 février

8 h - Départ de NKT pour Thialgou de la délégation



Le départ de NKT, le matin à 8 h.

Sur route de l'Espoir, de Nouakchott à Thialgou, une halte forcée due à une crevaison !



Midi - Arrivée de la délégation à l'entrée de Thialgou et accueil par les représentants des habitants du village



12 h.30 - Cérémonie de réception de la délégation Arémau par les Thialgois

L'accueil de la délégation par les villageois et les enfants de l'école se fait dans la cour de l'école, le public étant très nombreux.

Entre les allocutions des représentants des associations du village et du président d'Arémau, écoutées par un auditoire attentif, des écolières chantent en l'honneur d'Arémau. A l'issue de cette belle cérémonie d'accueil, une attestation de reconnaissance de Thialgou à Arémau et des cadeaux de bienvenue sont remis aux membres d'Arémau.



13 h.30 - Réception des travaux de la salle des maîtres, procès-verbal et remise officielle des clefs

Visite de la salle des maîtres et du bureau du directeur



Signature du procès-verbal de réception des travaux par M. Rivoire, président d'Arémau, M. Kénémé, entrepreneur, M. Aliou Lam, représentant la municipalité de Boghé et M. N'Gaidé, chef du village de Thialgou et directeur de l'école, et remise officielle des clefs par M. Abou Bâ.

Des enfants de l'école devant la bannière de bienvenue à Arémau



17 h. - Visite du dispensaire

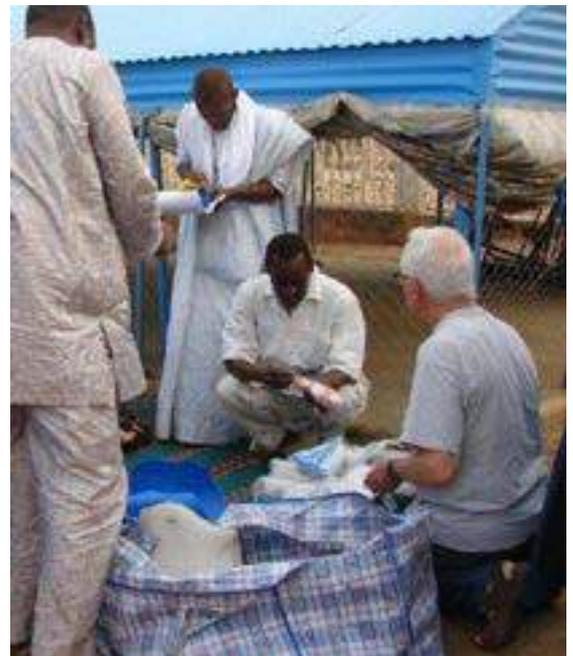


La délégation est reçue par M. Harouna Abdoul Kelly qui exprime les besoins du dispensaire, et fait une demande spécifique d'instruments néonataux : stérilisateur électrique, aspirateur de liquide amniotique.

Il évoque aussi le besoin d'un réfrigérateur pour la conservation des médicaments.

L'infirmier va quitter le dispensaire pour faire une formation de technicien de la santé à NKT (spécialisation ORL). Aminata Bocar Ball, aide-soignante très dévouée, spécialisée dans les accouchements et exerçant déjà au dispensaire, va assurer une permanence en attendant un(e) remplaçant(e) de l'infirmier.

Remise de matériels paramédicaux pour le dispensaire de Thialgou ou l'hôpital de Boghé pour des besoins spécifiques



20 h.15 - Rencontre avec les femmes de la coopérative pour remise des cadeaux

Après le repas du soir, la délégation d'Arémau reçoit les représentantes de la coopérative des femmes pour leur remettre des cadeaux destinés aux enfants, en particulier des vêtements pour ceux du jardin d'enfants.



Le dimanche 19 février

10 h. - Visite de l'école de Thialgou et réunion avec le corps enseignant



La réunion avec le corps enseignant se tient dans une salle du bâtiment financé par Arémau avec le soutien du Conseil régional Midi-Pyrénées.

Participent à cette rencontre les enseignants de l'école fondamentale et ceux des classes de collège du 1^{er} et 2^{ème} degré.



❖ SUJETS EVOQUES LORS DE LA REUNION

Sont présents à cette réunion avec le corps enseignant de l'école fondamentale, le directeur, les enseignants et le surveillant du collège.

• *Nouvelle depuis la mission de 2015 : intégration de classes de collège dans l'école*

Des classes de collège ont intégré l'école primaire depuis la rentrée scolaire 2015/2016. Elles occupent 3 salles.

Très vite le manque de salles de classe va se poser dans l'attente d'un collège qui doit se construire à la périphérie du village. Le collège comportera 4 sections représentant un nombre de 300 élèves pour 360 élèves environ en école fondamentale.

Le président d'Arémau évoque la possibilité d'un partenariat avec le collège de Fenouillet, les enfants de ce village, voisin de Bruguières, ayant déjà participé à une généreuse action en direction de l'école de Thialgou. En effet, un cross des enfants organisé à Fenouillet a permis de financer les latrines de l'école de Thialgou.

Dans le même esprit, Etienne Rivoire va procéder à un démarchage auprès des collèges dans les alentours de Toulouse afin de les sensibiliser à une action solidaire avec le village de Thialgou. [annexe 1]

En s'appuyant sur l'expérience d'un jumelage de plusieurs années entre les collèges de Saxe (de la région lyonnaise) et de Boghé, Aliou Lam se propose de préparer un projet pour le collège de Thialgou en présentant l'intérêt de la démarche d'établir des relations entre collèges : échanges de correspondances, de la connaissance et de la culture de l'autre...

Etienne rappelle l'intérêt que portent les enseignants français pour les actions solidaires (rappel du match organisé par les jeunes de Thialgou en solidarité et en écho au cross des enfants de Fenouillet).

• *Organisation de l'échange de correspondances avec les élèves de l'école de Fenouillet*

Etienne aborde le problème de la continuité de la correspondance entre les enfants des écoles de Thialgou et de Fenouillet. En effet, cette correspondance, qui a démarré entre des enfants de classes primaires de Thialgou et des élèves d'une classe Clis (*CLasse pour l'Inclusion Scolaire*) de Fenouillet, sera difficile à maintenir. En effet, les écoliers de Thialgou sont devenus collégiens et cela va créer un décalage de niveau scolaire avec les enfants en difficulté de Fenouillet.

Il faudrait voir à l'usage quelle est la solution à adopter pour l'avenir : transmission de cette correspondance de l'école au collège ? Maintenir les correspondances particulières si affinités personnelles entre les enfants ?...

• *Accès des collégiens à la bibliothèque de l'association des jeunes de Thialgou*

Les enseignants du collège, qui ont visité la bibliothèque et ont découvert la richesse de ses ouvrages, souhaitent y avoir accès pour les collégiens : découverte des livres, initiation et intérêt pour la lecture.

Pour ce faire, devraient être mises en place une collaboration avec l'association des jeunes et une organisation avec les bibliothécaires pour assurer des permanences.

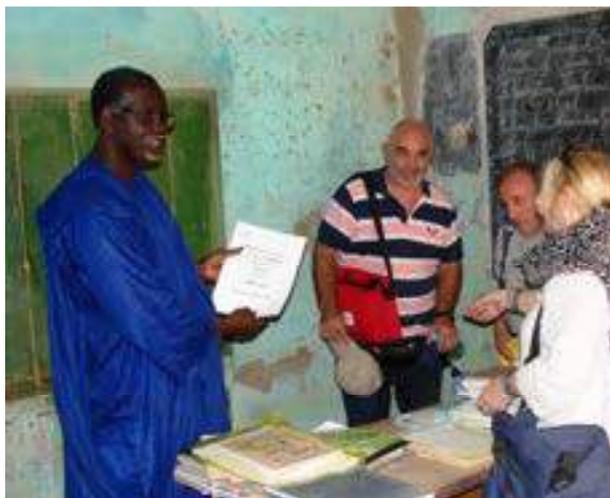
Cette demande justifie d'autant plus la formation supplémentaire de bibliothécaires qui sera financée par Arémau et assurée par Bâ Abou en mars 2017.

Les postulants pour cette formation sont des jeunes de Thialgou, étudiants à NKT, qui souhaitent faire des permanences à la bibliothèque de Thialgou pendant les vacances et deux jeunes du village voisin de Bakwa.

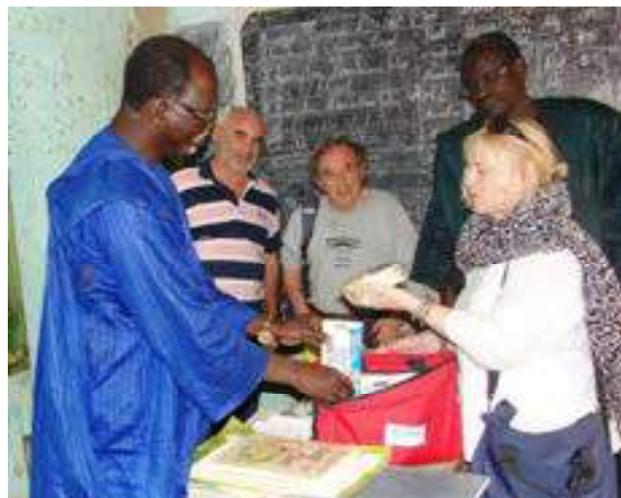
- **Besoins en matériel et état des lieux des locaux**

- La commande de matériel pour meubler le nouveau bureau du directeur et la salle de réunion des enseignants est à faire. Arémau se propose de financer une table pour la salle de réunion et demande un devis pour ce faire.
- Pour les chaises, serait-il possible de récupérer auprès de l'association des jeunes une douzaine de dossiers de chaises auxquels il faut rajouter des pieds ?
Le sujet sera abordé lors de la réunion, le jour même, avec l'association des jeunes.
- Le collège occupant 3 salles de l'école, les locaux qui devraient être normalement désaffectés continuent à être utilisés pour le stockage d'affaires et comme bureau provisoire des enseignants. Le pilier de soutènement installé par M. Diallo, pour consolider la dalle supérieure d'une des salles, tient toujours.
- Suite à la visite des locaux de l'école avec le directeur de l'école, construits grâce aux financements d'Arémau (2 blocs de classes, les latrines,...), et au vu des dysfonctionnements existants, il est décidé de programmer une nouvelle visite le lendemain pour voir avec M. Diallo, l'entrepreneur, les malfaçons à reprendre.

❖ **A L'ISSUE DE CETTE RENCONTRE, REMISE DE CADEAUX AU DIRECTEUR DE L'ECOLE**



Remise du rapport de la mission précédente de 2015



Remise de fournitures scolaires pour les écoliers

12 h.15 - Interview par un correspondant du journal Le Terroir

M. Job Solimane, correspondant du journal local "Le Terroir", et enseignant au lycée de Boghé, est venu interviewer Etienne, et Lam Aliou afin de faire un article sur les actions d'Arémau à Thialgou depuis 2008 et sur les relations entre l'association et le village.



[En annexe 2 : article paru dans la presse mauritanienne "Le Calame" le 22/02/2017]

Etienne fait l'historique des relations d'Arémau avec Thialgou et donne les chiffres des investissements et dons faits depuis les premières missions.

Pour mémoire : récapitulatif des investissements à Thialgou

- 1^{er} bloc = 4 835 052 UM et 2^{ème} bloc = 6 461 345 UM ; Electrification des 2 blocs = 779 450 UM
- Bibliothèque = 971 455 UM et 2 formations de bibliothécaires : en 2012 = 285 000 UM ; en 2017 = 361 000 UM
- Sanitaires = 2 823 970 UM
- Salle des maîtres = 2 661 750 UM
- Clôture = 1 991 700 UM
- Matériel coopérative des femmes ; para médical ; mobilier et livres bibliothèque ; jeux de plein air : estimation en coût de transport : Container 2009 = 457 520 UM ; Container 2013 = 1 264 640 UM
- Soit un total de **22 892 882 UM** ; Conversion au taux de 1€ = 380 UM, soit **60 244 €**

15 h.30 - Remise de lunettes à l'infirmier pour le dispensaire

Ayant constaté lors des missions précédentes, le besoin en lunettes pour la presbytie, Marie-Claire en remet un stock de plusieurs modèles à l'infirmier.



17 h.15 - Réunion avec l'association des jeunes à la bibliothèque

Cette réunion avec l'Association des Jeunes de Thialgou (AJT) va permettre de faire le bilan des actions menées par l'association depuis la dernière mission de 2015, de faire le point sur les projets restés en suspens et de la possibilité ou non de les réaliser.

Les bibliothécaires qui gèrent la bibliothèque sont présents et vont nous présenter le fonctionnement de la bibliothèque.



C'est le 1^{er} vice-président de l'AJT, chargé des sports et de la trésorerie, et le 2^{ème} secrétaire adjoint qui nous font le compte-rendu des réalisations de l'association en 2016 et début 2017.

- **Actions de l'association des jeunes depuis la dernière mission :**

- ✓ Fonctionnement de la bibliothèque ;
- ✓ Réparation de tables et chaises recyclées pour les classes du collège au sein de l'école : financement par l'AJT = 350 000 UM (soit 920 € env.) ;
- ✓ Organisation d'une journée d'assainissement au village : nettoyage de la cour du dispensaire, abords de la bibliothèque, ... ;
- ✓ Dons au dispensaire du village (masques, blouses,...) ;
- ✓ Clôture de l'arbre d'Arémau (qui hélas a été arraché depuis par une tornade en sept. 2017).

- **Projets pour leurs activités :**

- ✓ Demande à Arémau d'une aide financière pour faire une clôture autour de leur local pour pouvoir assurer leurs activités extérieures (répétitions théâtrales, animations festives, conférences, séances lectures publiques,...) ;
Des devis, proposant plusieurs possibilités, ont été remis à Arémau début 2016 pour étudier la faisabilité **[Annexe n° 3]** ;
Réponse du président d'Arémau : Ce projet est reporté car la priorité d'Arémau pour l'instant est le jardin d'enfants.
- ✓ Montage des 80 dossiers de chaises sur pied : Arémau demande un modèle d'assise pour 5 chaises. Réaliser un prototype et faire un devis pour sa réalisation qu'Arémau peut financer. Si cet essai convient, une première commande de quelques sièges pourrait être honorée.
- ✓ Terrain de basket : projet en stand-by car les critères pour une demande de subventions en France sont trop contraignants. En effet, la fédération des associations humanitaires dépendant du Conseil Régional, sollicitée par le président d'Arémau, ne peut répondre que sur les critères suivants : existence d'une équipe de basket, entraînement régulier, participation à des compétitions et présence d'un entraîneur qualifié. Or, toutes ces exigences ne sont pas remplies à Thialgou.
- ✓ Demande d'une formation de nouveaux bibliothécaires : une formation est programmée en mars 2017 par Bâ Abou. Celui-ci doit organiser une réunion à NKT, à la fin du séjour de la mission, avec les jeunes intéressés qui sont étudiants à la capitale (voir CR du 26/02/17 du rapport présent).

Au cours de ces échanges très enrichissants, Etienne remercie les jeunes pour leur accueil et les félicite pour leur engagement au sein du village de Thialgou. Il rappelle que le premier contact d'Arémau avec Thialgou a été la rencontre de Colette Fillion-Nicollet avec l'association des jeunes. Depuis, ceux-ci ont prouvé leur dynamisme et leur imagination pour réaliser leurs projets et des pièces de théâtre pour sensibiliser la population sur des questions sociétales et d'actualité.

A l'issue de la réunion, Arémau offre pour la bibliothèque des livres franco-arabes : dictionnaires, romans et quelques livres pour enfants **[Liste annexe n° 4]**.

Le choix de ces ouvrages est très apprécié par les bibliothécaires car ils seront utiles pour les lecteurs qui ne sont pas francophones. D'autres exemplaires pourront être apportés lors de prochaines missions.



- **Comment l'AJT finance ses activités**

Pour financer leurs activités, les jeunes ont acheté du matériel de cuisine, des nattes, des équipements divers qu'ils louent aux gens du village pour les fêtes, les mariages, les réceptions. Ils présentent à la délégation d'Arémau leurs acquisitions.



- **L'arbre d'Arémau : symbole des liens d'amitié qui unissent Arémau et Thialgou**

Depuis plusieurs années, l'association des jeunes a dédié à Arémau un arbre, situé au cœur du village, qui, enlacé par une liane lui donnant une forme particulière et par son grand âge, symbolise l'amitié, la reconnaissance, la pérennité. Cette année, les jeunes l'ont entouré d'une clôture pour le protéger des animaux et ont mis une plaque en hommage à Arémau.



Malheureusement, nous avons appris, avec une grande tristesse, en octobre 2017, que l'arbre a été arraché lors de la catastrophe climatique qui s'est abattue dans la région de Boghé faisant de nombreuses victimes dont plusieurs morts dans les villages avoisinants et de terribles dégâts matériels dans tous les villages dont Thialgou [voir Annexe 5]



20 h.30 - Réunion avec des représentantes de la coopérative des femmes

La réunion est consacrée en particulier au projet du jardin d'enfants qui serait construit dans le périmètre de la bibliothèque des jeunes. Aminata Yall, secrétaire générale de la coopérative des femmes, est consultée pour avoir son avis sur les plans établis par M. Diallo.



Discussions autour du devis et des plans établis par M. Diallo

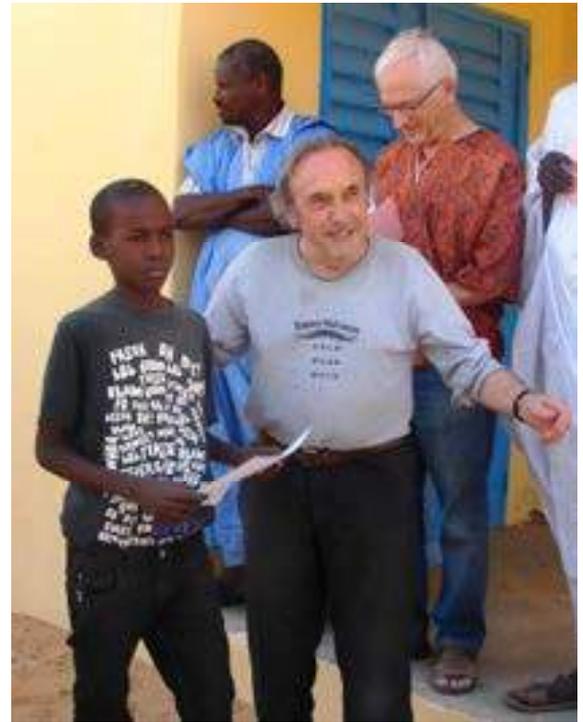
Le montant de 12.332.256 UM (soit 32.553 € env.) du devis envoyé par M. Diallo étant supérieur au financement possible par Arémau, Etienne propose de transformer la grande salle centrale en préau couvert (sur le modèle des bâtiments appelés "hangars" dans cette région). Quelques modifications de l'emplacement des pièces ainsi que quelques aménagements, approuvés par les femmes présentes, seront proposés à M. Diallo lors de la rencontre prévue le lendemain.

Le lundi 20 février

9 h.30 - Remise des lettres de correspondance à l'école

Le lundi matin, la délégation d'Arémau se rend à l'école pour la remise solennelle des lettres des élèves du collège de Fenouillet aux écoliers de Thialgou.





10 h. - Visite du jardin d'enfants

Le jardin d'enfants est actuellement hébergé dans une pièce d'une maison privée, mise à disposition par le propriétaire à la coopérative des femmes, cette solution étant provisoire en attendant la construction d'un local pour l'accueil des petits enfants.

Le fonctionnement du jardin d'enfants est le suivant :

- Horaires d'accueil : 8h30 / 12h.
- 100 enfants environ, de 3 à 6 ans, fréquentent le jardin d'enfants, répartis entre 52 filles et 48 garçons. Il y a 3 niveaux/âge mais regroupés dans la même salle.
- 2 monitrices assurent les activités pour l'ensemble des enfants.



Activités communes aux 3 niveaux : jeux, alphabétisation, initiation au coran, danse, chants, récitations.

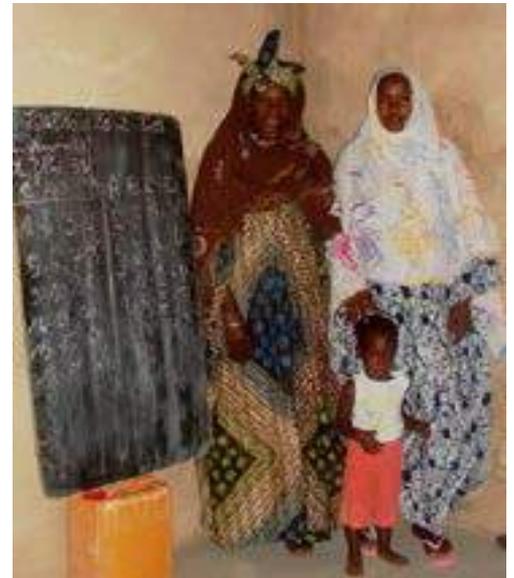
1^{ère} année : peinture avec les mains, exercices oraux pour le développement de la parole.

2^{ème} année : révision des activités 1^{ère} année, petits exercices autour de l'apprentissage au coran, exercices physiques.

3^{ème} année : révision des activités 2^{ème} année, perfectionnement alphabétisation, dessins, premiers cahiers.

Pour la réalisation du nouveau jardin d'enfants, il faut que les monitrices soient formées pour obtenir un financement auprès des organismes français. Etienne doit se renseigner auprès des ONG en place pour savoir comment cette formation peut-être assurée et ce que prévoit la loi : réglementation, textes officiels, etc.

Aux dernières nouvelles, en décembre 2017, les femmes ont fait construire un hangar dans l'attente de la réalisation du jardin d'enfants. Arémau a participé financièrement à hauteur de 250 € (soit la moitié du montant total des travaux [Annexe n° 6])



Les monitrices du jardin d'enfants

10 h.30 - Visite de courtoisie au Hakem de Boghé



Sur le perron de la Wilaya de Boghé après le RV avec le Hakem : La délégation d'Arémau, Pierre Fougère, Claude Mathieu, Etienne Rivoire avec le chef du village de Thialgou et directeur de l'école, Moussa N'Gaidé et Aliou Lam, adjoint au maire de Boghé (M.-C. Rivoire prenant la photo)

11 h. - Signature de la convention de la clôture de l'école de Thialgou en Mairie de Boghé

Après la visite de courtoisie au Hakem de Boghé, la délégation d'Arémau se rend à la mairie de Boghé afin de procéder à la signature de la convention pour les travaux de clôture de l'école de Thialgou.

La convention est dûment signée et tamponnée par les quatre partenaires : Etienne Rivoire, président Arémau, Aliou Lam, représentant le maire de Boghé et Moussa Ibrahima N'Gaïdé, chef du village de Thialgou et M. Mamadou Baba Diallo, pour l'entreprise EMET. [Annexe n° 7]



18 h. - Pose de la première pierre de la clôture de l'école

En fin d'après-midi, est organisée une cérémonie à l'école de Thialgou, en présence du corps enseignant, des représentants du village et de nombreux enfants, pour la pose de la première pierre de la clôture de l'école par Etienne, Rivoire, président d'Arémau et M. Diallo, chef de l'entreprise EMET.



La clôture commencée en mars 2017 sera terminée en août de la même année.
[Annexe n° 8]

18 h.30 - Réunion avec M. Diallo pour le projet du jardin d'enfants

Une réunion est organisée dans la cour de l'école avec M. Diallo et la coopérative des femmes pour faire le point sur les modifications à apporter aux plans initiaux.

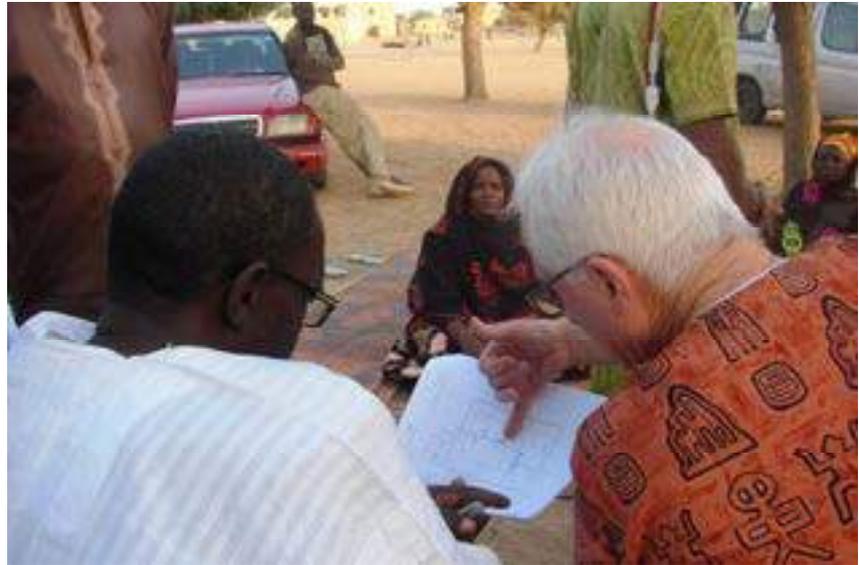


M. Diallo devra fournir un nouveau devis suite aux changements proposés :

- Remplacer la grande salle fermée par un préau couvert, sur les modèles des "hangars". Le préau sera clôturé par un muret + un grillage ;
- Déplacer les toilettes à côté du coin cuisine pour faciliter les arrivées et les évacuations d'eau ;

- Adapter les sanitaires et robinets sur les modèles traditionnels (WC à la turc, des vanes à la place des robinets, etc.) ;
- Ouvrir les portes vers l'extérieur (pour la sécurité et côté pratique) ;
- Ajouter des portes communicantes entre certaines salles pour faciliter la circulation ;
- Suite au déplacement des sanitaires, extension du préau.
- Surface totale du bâtiment : $16,75 \text{ m}^2 \times 9,45 \text{ m}^2 = 158,28 \text{ m}^2$
dont surface du préau = 61.5 m^2

M. Diallo proposera un nouveau devis en mars 2017. [Annexe n° 9]



18 h.45 - Etat des lieux des réparations à faire dans l'école avec M. Diallo

Un tour des nouveaux équipements avec M. Diallo permet de faire un inventaire des travaux à reprendre suite aux constats des malfaçons ou détériorations survenues depuis la construction.

1°) DANS LES SANITAIRES

Installations électriques

Compte-tenu des malfaçons constatées dans l'installation électrique, présentant des dangers pour les enfants, il est décidé de la supprimer et d'enlever les fils électriques, les câbles d'alimentation, les interrupteurs et les lampes.

Il a été convenu que maintenir cette installation n'était pas nécessaire car elle alimente l'éclairage qui n'est pas utilisé, les sanitaires n'étant fréquentés que le jour.



Les câbles sont à nu à l'entrée des sanitaires



Les ampoules sont cassées à cause des intempéries

Équipement sanitaire

Les chasses d'eau et les lavabos, qui ne sont pas adaptés à l'utilisation intensive faite par les enfants, ont déjà subi de graves dégradations. La décision de les enlever et de les remplacer par des équipements plus traditionnels est prise.

Dans les toilettes, les chasses d'eau seront supprimées. Les enfants utiliseront des seaux qu'ils rempliront avec les robinets-vannes qui sont déjà installés.

A la place des lavabos, qui seront démontés, des robinets-vannes seront installés avec une grille d'évacuation des eaux au sol.



Robinet cassé

Lavabo bouché.

Crépi du mur latéral

Suite à une fuite d'eau dans les sanitaires, une intervention a été effectuée par un plombier et la réfection du mur a été refaite à la va-vite. Une reprise du crépi est nécessaire.



2°) DANS LA COUR

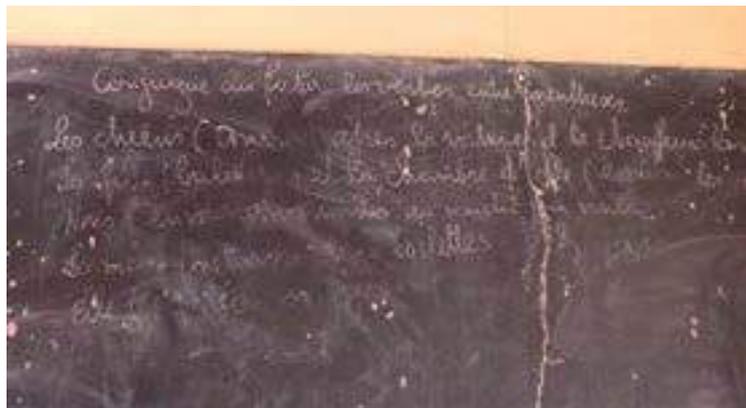
Un câble apparent traverse la cour de l'école, d'un bâtiment à l'autre avec tous les dangers que cela représentent. Il est demandé de l'enterrer.



3°) DANS LES CLASSES

L'enduit des tableaux dans toutes les classes est très dégradé. Les enseignants ne peuvent quasiment plus écrire dessus. Monsieur Diallo rappelle que les tableaux sont peints avec de l'ardoisine et qu'il faut refaire les peintures tous les ans avant la rentrée scolaire.

Il a été convenu que les tableaux soient tous repeints lors des prochaines vacances scolaires de printemps et qu'ensuite l'association des parents d'élèves se préoccupe de faire faire ses travaux à chaque rentrée scolaire.



4°) LES ARRETS DE VOLETS



Tous les arrêts de volets sont défectueux et demandent à être remplacés sur les deux blocs de classe. Ils sont déformés, cassés ou ont disparu. M. Diallo avoue que ce sont les seuls modèles que l'on trouve dans le pays et qu'effectivement, ils sont fabriqués dans un matériau trop malléable.



Etienne propose de faire apporter de France des arrêts de volets de fabrication plus solide. En attendant, il demande à M. Diallo d'enlever tous ceux qui sont encore en place car ils peuvent être dangereux pour les enfants.

Etienne dénombre 64 pièces à changer. Il faudra trouver rapidement un moyen pour les faire transporter à Thialgou. A charge ensuite à M. Diallo de les faire poser.

Depuis la mission de 2017, Etienne a fait parvenir à Ousmane Lam, à Paris, 100 arrêts de volets qui sont en attente d'acheminement à Thialgou.

22 h.30 - Réunion avec les parents d'élèves

Cette réunion est l'occasion pour le président d'Arémau de faire la connaissance des membres du nouveau bureau constitué depuis la mission de 2014 :

- M. YALL Bocar - Président
- M. DIA Amadou Abderamme- Commissaire aux comptes
- M. DIA Adama Amadou - Secrétaire général
- M. LAM Amadou Salif - Trésorier
- M. DIOU Amadou Tidjane - Vice-président est excusé.

Les parents d'élèves remercient Arémau pour son écoute et pour la demande pressante et prioritaire concernant la construction de la clôture de l'école, faite lors de la mission précédente à Marie-Claire Rivoire et Colette Fillion-Nicollet, qui a bien été prise en compte.

Différents points abordés pendant cette réunion ont déjà été traités lors des rencontres avec le corps des enseignants, l'association des jeunes, M. Diallo et la coopérative des femmes (clôture de l'école, réparation des tables et chaises pour le collège, réparation des nouveaux bâtiments à faire par M. Diallo, jardin d'enfants, ...) et les débats, dont ils ont fait l'objet, sont donc commentés aux parents d'élèves.

Les parents d'élèves évoquent les problèmes que pose l'intégration du collège dans l'école primaire et à Thialgou en général :

- ✓ le collège est ouvert aux élèves venant des villages environnants et pour l'instant seul Thialgou supporte les inconvénients de cette implantation dans son école ; les parents d'élèves de l'école fondamentale assurant aussi le suivi du collège ;
- ✓ manque de classes et de locaux pour l'accueil des collégiens en attendant la construction d'un collège sur un terrain de Thialgou au nord dans une zone d'extension du village, de l'autre côté du goudron ;
- ✓ prévision de manque d'enseignants à partir de l'année prochaine compte tenu de l'augmentation du nombre des élèves ;
- ✓ difficulté de trouver des logements pour le personnel enseignant qui doit se loger à Boghé faute d'hébergement possible à Thialgou ; ce qui ramène au problème récurrent du manque de transport en commun entre Boghé et Thialgou.

Etienne suggère de séparer l'association des parents d'élèves de l'école fondamentale de celle des parents d'élèves du collège, afin d'associer les parents des autres villages au fonctionnement du collège pour régler ensemble les problèmes qui y sont liés.

Actuellement, les activités de l'association sont financées par un appel aux parents d'élèves de 3000 à 5000 UM, soit 8 à 13 €/annuel, selon les revenus des familles + un soutien financier de l'ART. Ce qui représente environ 300 000 UM/an.



Etienne récapitule les actions qui ont été faites en direction de l'école par Arémau et par l'association des jeunes qui s'est mobilisée pour réparer du mobilier pour les classes.

Des remerciements très chaleureux des parents d'élèves à l'encontre d'Arémau sont exprimés à l'issue de la réunion pour tout son investissement en direction de l'école, qui est destinée à toute la population sans distinction. L'éducation des enfants est prioritaire et contribue au progrès et à l'évolution de la société. Arémau est un "don de dieu" et restera dans le cœur des Thialgois.

Etienne rappelle qu'Arémau s'est donné pour mission d'œuvrer pour l'intérêt public et que grâce à sa présence à Thialgou depuis plusieurs années de fortes relations humaines se sont créées et se sont pérennisées.

Le mardi 21 février

9 h.30 - Rencontre avec la coopérative des femmes

La matinée est dédiée aux femmes de la coopérative et à la visite des différents lieux consacrés à leurs activités.

Le potager des femmes : en attendant l'attribution d'un nouveau terrain pour l'implantation de leur potager qui serait exploitable toute l'année et non que 3 mois comme c'est le cas actuellement, les femmes ont repris les cultures sur le terrain qu'elles utilisent depuis plusieurs années, mais sur lequel se pose le problème récurrent de l'irrigation. Cette saison étant propice à la culture des légumes et plantes aromatiques, les femmes s'activent sur les parcelles qui leur sont attribuées à chacune.



Les femmes protègent leurs plantation des insectes et parasites avec des voiles et tissus, principalement des moustiquaires hors d'usage



Les femmes sont fières de montrer leurs plantations : menthe, bissap (oseille de Guinée), diverses cultures potagères : choux, salades, etc.

Visite du local abritant des moulins



Les femmes ont équipé un local de moulin à grains pour le blé, le maïs, afin de produire leur propre farine. Un technicien s'occupe des machines.



Visite de l'atelier de couture et de broderie

Les femmes ont installé leurs ateliers de couture et de broderie dans une maison où elles organisent des cours de formation.



12 h. - Visite du fleuve Sénégal avec Aliou Lam.



Pour respecter la tradition, les membres d'Arémau se rendent au bord du fleuve Sénégal, avec Aliou Lam, pour une promenade sur ses berges et apercevoir sur l'autre rive le Sénégal.

17 h. - Match de foot entre les équipes Arémau / Thialgou

Pour faire honneur à la délégation d'Arémau, les jeunes ont organisé un match foot amical en mettant face à face deux équipes, l'une défendant les couleurs d'Arémau et l'autre celles de Thialgou.



Le président d'Arémau encourage les deux équipes : en orange, l'équipe de Thialgou, en blanc, l'équipe d'Arémau



Le coup d'envoi du match est donné par le président d'Arémau accompagné de Pierre Fougère.



L'équipe "Thialgou" a gagné le match été reçoit des mains du président d'Arémau ses récompenses et l'équipe "Arémau" des cadeaux de consolation !

18 h.45 - Photo-souvenir des enfants de l'école avec leur directeur



21 h. - Réunion de synthèse de fin de séjour à Thialgou

Sont présents : les femmes de la coopérative, les représentants des parents d'élèves, le directeur de l'école et quelques enseignants, les jeunes du village, l'association du village de Thialgou étant représentée par Aliou Lam.



Cette réunion permet de faire le récapitulatif de tous les projets en cours et ceux d'avenir qui ont été évoqués et de faire le point sur tous les problèmes qui ont pu être abordés et observés pendant le séjour.

Aminata Yall en profite pour faire part d'un besoin pour les femmes de la coopérative qui souhaitent se former en informatique et qui auraient besoin d'un ordinateur portable.

Pour conclure, les représentants des différentes associations remercient encore une fois Arémau pour sa générosité, pour la disponibilité de ses membres et pour les moments d'échanges et de rencontres qui ont pu se faire pendant ce séjour à Thialgou.

Etienne remercie à son tour les habitants de Thialgou pour leur accueil chaleureux et amical et pour les liens qui se tissent au fil des missions qui permettent d'approfondir les relations.

Il insiste sur l'hospitalité exceptionnelle qui est réservé aux membres d'Arémau et sur l'excellente cuisine préparée par les femmes à qui il rend un hommage particulier.

Claude et Pierre, dont c'est la première mission, souhaitent à leur tour remercier les Thialgois pour les moments inoubliables vécus pendant cette mission.

Un remerciement particulier à toutes ces dames qui ont assurés les délicieux et copieux repas qui ont agrémenté le séjour



Arémau offrira aux dames de Thialgou un assortiment de plats et de matériel de cuisine pour leur dire "Merci"



Du mercredi 22 au 25 février

Le 22 février, les membres d'Arémau vont quitter Thialgou et faire une randonnée de 3 jours en 4x4 dans le Tagant, Avec Eleya, l'ami et guide d'Atar, ils vont aller à la découverte de cette région et de ses belles oasis, avant de retourner à Nouakchott.



Dimanche 26 février

De retour à NKT, et avant le départ prévu le 28 février à 7 h. du matin, les membres d'Arémau participeront aux dernières réunions de la mission, à des remises de dons et des rencontres avec les partenaires historiques de l'association.

19 h. - Réunion avec Abou Bâ et les jeunes sur la formation de bibliothécaires

Moctar Amadou Boca Lam, président de l'association des jeunes de Thialgou et Amadou Tall qui l'a précédé à ces fonctions, sont présents à cette réunion animée par Bâ Abou.

Cette rencontre a pour but de présenter aux 7 jeunes, postulant pour la formation de bibliothécaires et qui résident à NKT, les informations et le contenu de la formation qui sera dispensée par Abou Bâ.

Cette formation de 30 heures se déroulera du 26 au 30/03/17, pendant les vacances scolaires de 8 h. à 14 h., à l'école annexe de l'ENI (Ecole Nationale des Instituteurs) de NKT. Elle se fera en français.

Arémau finance cette formation, qui fait suite à une première formation qui a eu lieu en 2013, à hauteur de 900 €. La session de 2017 a été programmée suite à la demande formulée, depuis 2 ans, par les bibliothécaires qui souhaitent se perfectionner et à la demande de jeunes qui voudraient être à leur tour formés.



Abou fait la connaissance des futurs stagiaires et leur présente l'intérêt de la formation et son contenu, ainsi que son déroulement.

La formation se fera en particulier autour des contes traditionnels et de leur transmission.

Pour faire cette formation, il faut aimer la lecture mais aussi créer des animations autour d'elle autant vers les petits-enfants, les jeunes que les adultes.

Le métier de bibliothécaire est un métier émergent qui comporte plusieurs compétences, aussi la formation comportera plusieurs volets présentés par Abou :

- Qu'est-ce qu'une bibliothèque ? Historique - Comment les bibliothèques sont apparues.
- Quelles sont les missions d'une bibliothèque.
- Quels genres de livres choisir.
- Comment procéder à la réception d'une commande.
- Tri, cotation (carte d'identité du livre).
- Signalétique pour diriger le lecteur.
- Tenue du registre de prêts, enregistrement.
- Type d'animation autour du livre.
- Règlement des heures d'ouverture.
- Bibliothèque hors les murs.
- Couvrir les livres et les ranger.

Le dernier jour sera consacré à l'évaluation du stage et à la remise des certificats [Annexe n° 10].

21 h. - Remise matériels parapharmaceutiques

Dans la soirée, Etienne remet à Ibrahima Bâ, responsable de la pharmacie de l'Association pour la Promotion de la Santé Communautaire (APSC), du matériel paramédical.



Lundi 27 février

9 h. Remise matériels paramédicaux à l'hôpital de NKT

La délégation d'Arémau, accompagné de Abou et Ibrahima Bâ se rend au centre de traumatologie, d'orthopédie et des grands brûlés de NKT pour remettre du matériel paramédical.





Le matériel est remis en main propre au Docteur Aly Souleymane. L'attestation de réception des dons, dûment signée par le médecin, est en annexe n° 11.

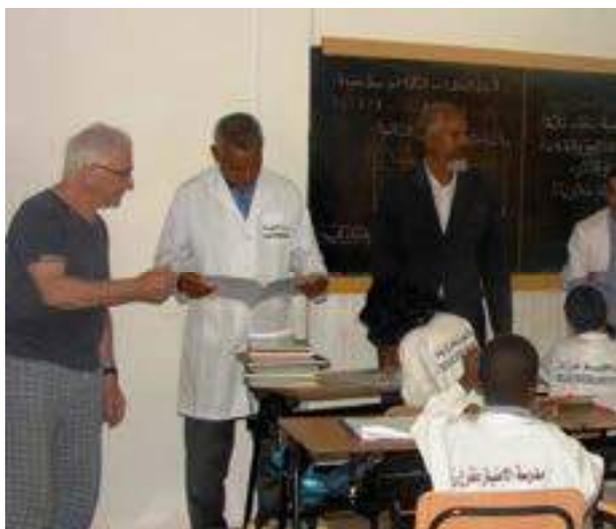
9 h 30 - Visite de l'école fondamentale d'excellence de Tevragh Zeina

La délégation se rend ensuite à l'école fondamentale d'excellence de Tevragh Zeina pour une visite de courtoisie à M. Ould Mohamed, ancien directeur de l'école Capitale 7, qui a été nommé en 2015 dans cette nouvelle école.

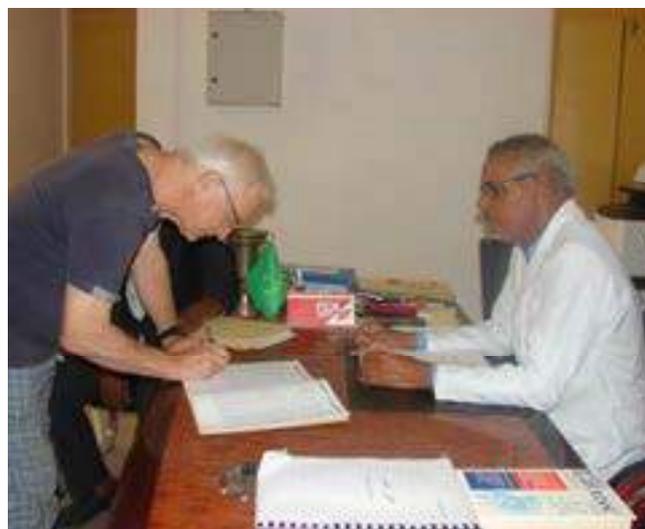
La bibliothèque de l'école Capitale 7 a été transférée, grâce aux bons soins de M. Ould Mohamed, à l'école fondamentale d'excellence ; ce qui permet ainsi à Arémau de maintenir des liens avec une école de NKT et rester ainsi en contact avec le directeur de l'école avec qui une relation amicale s'est créée.



Les enfants font honneur à la délégation d'Arémau en faisant une démonstration de leur savoir et en chantant l'hymne



Le président d'Arémau remet différents livres et ouvrages en cadeau au directeur de l'école, pour étoffer la bibliothèque



Avant de quitter l'école, Etienne signe le registre des visites de l'école au nom d'Arémau.

20 h. - Réception de fin de mission

La dernière soirée à NKT des membres de la mission d'Arémau va se conclure par un repas chez Monsieur Tall Ibrahima, le président de l'ART, à l'issue duquel seront échanger les remerciements réciproques et où plusieurs discours seront prononcés confirmant que les mots de Amitié, Réciprocité, Echange avec la MAUritanie sont une réalité et plus que jamais d'actualité.



Annexes

- **Annexe n° 1** **Lettre adressée aux collèges de la région toulousaine pour les sensibiliser à une action solidaire avec Thialgou**
- **Annexe n° 2** **Article dans la presse mauritanienne 'Le Calame' le 22/02/17**
- **Annexe n° 3** **Devis établi en 2015/2016 pour la réalisation d'une clôture autour de la bibliothèque des jeunes**
- **Annexe n° 4** **Liste des ouvrages franco/arabe offerts à la bibliothèque**
- **Annexe n° 5** **La catastrophe climatique du 5 septembre 2017 et la chute de l'arbre "Arémau"**
- **Annexe n° 6** **Construction d'un hangar pour abriter provisoirement le jardin d'enfants**
- **Annexe n° 7** **Convention pour la construction de la clôture de l'école signée en mairie de Boghé le 20/02/17**
- **Annexe n° 8** **Les travaux de la clôture et le PV de réception**
- **Annexe n° 9** **Nouveau devis du jardin d'enfants fourni par M. Diallo après la réunion du 19/02/17**
- **Annexe n° 10** **Bilan de la formation des bibliothécaires**
- **Annexe n° 11** **Liste du matériel paramédical remis au centre de traumatologie de NKT**



AREMAU

Amitié Réciprocité Echanges avec la MAUritanie

ANNEXE n° 1

Bruguières, le

Objet :

Souhaits d'un partenariat ayant pour but l'aide au développement d'un village au sud de la Mauritanie en Afrique

Madame, Monsieur,

Je me permets de prendre contact avec vous ce jour afin de vous présenter, au nom de son Conseil d'Administration, l'association AREMAU, que je préside, et de vous informer des actions de partenariat effectuées avec déjà trois établissements scolaires du département.

L'association AREMAU compte à ce jour 17 ans d'une histoire riche de solidarité, d'amitié et d'échanges avec la Mauritanie. Elle est née au terme de six années d'un jumelage entre l'école primaire de Bruguières et une école primaire de Nouakchott, capitale de la Mauritanie.

Ce jumelage, porté à l'origine par l'USEP, est né grâce à mon investissement, 12 ans durant à l'USEP, en partenariat avec l'équipe enseignante qui s'est impliquée dans cette relation Nord / Sud.

Les actions d'AREMAU en Mauritanie ont pour principales zones d'interventions la capitale, Nouakchott, et plus particulièrement le village Peul de Thialgou, commune de Boghe au sud du pays, en bordure du fleuve Sénégal

Nos réalisations, principalement à destination de la petite enfance et de la jeunesse, se situent en milieu scolaire et dans le milieu associatif, sportif et culturel des jeunes de Thialgou.

En dehors des projets conduits avec l'école primaire de Bruguières, nous avons eu le plaisir de mener deux actions solidaires, l'une avec le Collège de Fenouillet (annexe 1) et l'autre avec le centre de loisirs de l'école primaire de Préserville (annexe 2).

Un cross solidaire, organisé par le Collège de Fenouillet, a permis de financer la construction d'un bloc sanitaire dans l'école de Thialgou.

Une collecte, réalisée par le Centre de Loisirs de l'école de Préserville à l'occasion du goûté de Noël a contribué à la construction, actuellement en cours, d'une clôture de 400 m. pour cette même école, afin d'assurer la sécurité des enfants.

Ces deux actions solidaires ont permis de créer un lien d'une grande richesse entre les enfants mauritaniens et français.

Notre projet suivant est la réalisation d'un jardin d'enfants.

Nous vous sollicitons aujourd'hui pour savoir si dans vos futurs projets pédagogiques vous souhaitez vous investir dans une action de solidarité Si tel est le cas, notre association est tout naturellement candidate pour créer un partenariat avec votre équipe enseignante et vos élèves afin de travailler sur un projet commun et partager ensemble une belle aventure humaine.

Je reste bien sûr à votre entière disposition, si vous souhaitez me rencontrer, afin de vous présenter plus amplement notre association, ses objectifs, ses activités et ses projets.

Une intervention, avec vidéo projection à l'appui, peut aussi être envisagée afin de mieux faire connaître Aremau et la Mauritanie aux enseignants et aux élèves.

En espérant avoir pu retenir votre attention et que vous répondrez favorablement à ma sollicitation, je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, (*) mes sincères salutations.

Etienne RIVOIRE

Pièces jointes :

- Présentation de l'association
- Annexes 1 et 2

La consultation de notre site permet de découvrir la réalisation de tous nos projets et de suivre les principales activités de notre association : <http://association-aremau.jimdo.com>

Article dans la presse mauritanienne "Le Calame" - 22/02/17

Thialgou/Boghé :

Une délégation d'Arémau visite Thialgou

L'Association AREMAU est une association française jumelée depuis 2006 avec Thialgou, commune de Boghé (Wilaya du Brakna). AREMAU signifie Amitié, réciprocité, échange avec la Mauritanie. Elle est composée d'adhérents administrés par un Conseil d'administration de 15 membres élus par l'Assemblée générale annuelle. Elle est présidée par M. Etienne Rivoire. Son Président d'honneur est M. Bâ Abou, ressortissant du village, inspecteur d'enseignement fondamental.

Notons que l'association effectue des missions humanitaires chaque fois que des projets sont envisagés ou en cours de réalisation. Nouakchott, Thialgou, Atar sont à ce jour ses pôles d'actions.

Signalons que le représentant local pour le suivi des réalisations est M. Lam Aliou qui nous a confirmé que la commune de Boghé est le maître d'ouvrage et participe à hauteur de 10% dans le cadre de l'exécution des travaux. Le coût de ces réalisations et son fonctionnement sont financés principalement par l'Association et occasionnellement par des subventions.

L'Association est à but non lucratif. Elle fait essentiellement appel au bénévolat. Dans le cadre de ce jumelage, une mission d'AREMAU a effectué une visite à Thialgou du 18 au 21 février 2017. Elle est arrivée aux environs de 12 heures le samedi. Elle a été accueillie chaleureusement à l'école par le 1er Adjoint au Maire de Boghé, M. Lam Aliou entouré par des notabilités du village ainsi que des femmes et jeunes. Après cet accueil, la délégation a présidé une cérémonie de réception à l'école. Il s'agit de nouveaux locaux : un bureau pour le directeur et une salle de maîtres. Le soir, aux alentours de 18 heures, la délégation d'AREMAU a visité le poste de santé de Thialgou. A la rentrée du poste, elle a été accueillie par l'infirmier Harouna Abdoul Kelly et une accoucheuse Aminata Bocar Ball et quelques personnalités du village. Dans le domaine médical et pour la santé, AREMAU œuvre à valoriser et améliorer le fonctionnement des centres de santé. Dans le cadre de la fourniture de matériel paramédical, l'ONG a fourni un matériel qui se compose d'aiguilles, pansements, des dents, des perfuseurs et des seringues.

Notons que le matériel médical qui concerne l'orthopédie sera mis à la disposition du centre orthopédique de l'hôpital de Nouakchott.

Les réalisations d'AREMAU au niveau de Thialgou sont importantes : 6 salles de classes, un bloc de 6 latrines, un bureau pour le directeur, une salle de maîtres, un local pour la bibliothèque. Par ailleurs AREMAU travaille à l'amélioration des moyens d'irrigation pour les cultures maraîchères (puits), fourniture de machines à coudre pour la coopérative des femmes, parrainage pour créer une palmeraie. Pour les projets en perspective, AREMAU prévoit une clôture pour l'école et la construction de deux salles pour le jardin d'enfants et enfin la formation de 10 bibliothécaires ressortissants du village.

BRAHIM O/ ELY SALEM

Presse Mauritanienne "LE CALAMÉ" 22/02/17

- 3 versions de devis : 1°) Clôture en mur uniquement**
2°) Clôture en mur et grillage
3°) Clôture en grillage avec poteaux

| |
|---|
| 1°) Clôture en un mur uniquement |
|---|

E.M.E.T.

Entreprise Mauritanienne d' Etudes et de Travaux
RC:55181 Tel:6701428 - 6292131 -2017804 - 5220071

BOGHE LE 04/01/2016

DEVIS POUR LA CONSTRUCTION D'UN MUR DE CLOTURE

MUR DE CLOTURE DE 180m: 45x45m

| | | | | |
|-----------------|-----|------|---------------------------|------------------|
| ciment | t | 10 | 57000 | 570000 |
| BRIQUE | P | 4500 | 150 | 675000 |
| GRAVIER | CH | 15 | 20000 | 300000 |
| SABLE | CH | 25 | 12000 | 300000 |
| FIL DE FER | KG | 20 | 500 | 10000 |
| fer8 | q | 7 | 35000 | 245000 |
| fer 6 | q | 3 | 25000 | 75000 |
| macon | ff | 1 | 250000 | 250000 |
| ciment blanc | sac | 8 | 6000 | 48000 |
| portail 200x190 | u | 1 | 55000 | 55000 |
| porte de 90x190 | u | 1 | 22000 | 22000 |
| peintre | ff | 1 | 60000 | 60000 |
| TOTAL | | | <i>(soit 6868 € env.,</i> | 2 610 000 |

2°) Clôture en mur et grillage

BOGHE LE 24/01/2016

DEVIS POUR LA CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE en grillage sur briques

MUR DE CLOTURE DE 180m: 45x45m

| | | | | |
|--------------------|-----|------|---------------------------|------------------|
| ciment | t | 5 | 53000 | 265000 |
| BRIQUE | P | 2000 | 130 | 260000 |
| GRAVIER | CH | 7 | 20000 | 140000 |
| SABLE | CH | 12 | 12000 | 144000 |
| FIL DE FER | KG | 12 | 500 | 6000 |
| fer8 | q | 5 | 35000 | 175000 |
| fer 6 | q | 2 | 25000 | 50000 |
| piquet en cornière | p | 36 | 800 | 28800 |
| grillage | rt | 7 | 18000 | 126000 |
| fil tendeur | kg | 4 | 4000 | 16000 |
| tendeur | p | 56 | 700 | 39200 |
| main d'œuvre | ff | 1 | 200000 | 200000 |
| ciment blanc | sac | 2 | 6000 | 12000 |
| portail 200x190 | u | 1 | 55000 | 55000 |
| porte de 90x190 | u | 1 | 22000 | 22000 |
| peintre | ff | 1 | 30000 | 30000 |
| TOTAL | | | <i>(soit 4129 € env.)</i> | 1 569 000 |

3°) Clôture en grillage avec poteaux

Boghé le 03/02/2016

MAISON DE JEUNES:CLOTURE DE TERRAIN DE 45X45M

60 POTEAUX EN CIMENT 2,4mX15cmX15cm

180m de grillage de marque française

trois tours de barbelés

2 portails en fer

| | | | | |
|--------------------------------|----|-----|---------------------------|----------------|
| GRILLAGE DE 1,5m | ml | 180 | 400 | 72000 |
| BARBELET DE QUALITE (Français) | ml | 540 | 40 | 21600 |
| TENDEUR | U | 110 | 600 | 66000 |
| POTEAUX EN CIMENT DE 2,5ml | U | 60 | 4800 | 288000 |
| PORTAIL | U | 2 | 26000 | 52000 |
| main d'œuvre | ff | 1 | 100000 | 100000 |
| TOTAL | | | <i>(soit 1578 € env.)</i> | 599 600 |

Le Directeur
Mamadou Baba Diallo

**LIVRES BILINGUES ARABE / FRANCAIS OFFERTS PAR AREMAU
A LA BIBLIOTHEQUE DE THIALGOU**

Livres pour enfants - contes :

La fille de l'ogre

La princesse déguisée

Pierre de lune

Le jardin fabuleux

La colère du p'tit nuage

Nour et le moineau

Romans, nouvelles pour adultes

Nouvelles du Magbreb - (2 ex.)

Nouvelles du Proche-orient

Dictionnaires, imagiers

Dictionnaire arabe-français

*L'imagier français/arabe - (2
ex.)-*

Dictionnaires Larousse arabe - (2 ex.)

Book2 français-arabe pour débutants

Pour un montant de 100 €

Divers (ouvrages offerts)

Le Petit Nicolas

Alger, un passage dans la lumière

CATASTROPHE CLIMATIQUE DANS LA REGION DE BOGUE

RFI AFRIQUE - Publié le 05-09-2017

Intempéries meurtrières en Mauritanie

De forts vents accompagnés de pluie ont balayé plusieurs régions du sud de la Mauritanie dans la nuit du 4 au 5 septembre, faisant 15 morts et plusieurs dizaines de blessés. Quelques centaines de personnes se retrouvent également sans abri.

« On n'avait jamais vu de tels vents, on aurait dit une tornade », témoigne un journaliste de Boghé, une ville située près du fleuve Sénégal. Dans plusieurs villages de la commune, des habitations en banco, bois ou tôles, se sont envolées ou effondrées sur leurs propriétaires.

Neuf personnes ont été tuées et 26 autres blessées, dont 11 ont dû être transportées à l'hôpital régional d'Aleg, selon le gouverneur de la région

Abderrahmane ould Mahfoud, qui a promis une assistance rapide aux sinistrés. Des sinistrés en situation précaire : dans le village d'Houdallaye par exemple, de nombreux habitants sans abri ont dû être installés dans une école tandis que dans plusieurs localités, les lignes électriques ont été arrachées par le vent. Ils seraient encore plus nombreux à se retrouver sans toit autour de Kiffa, dans la région voisine de l'Assaba.

Cette même tempête a soufflé entre 400 et 500 habitations précaires, en particulier dans les villages au sud de la ville, affirme Cheikh ould Ahmed Mody, journaliste à Kiffa-info. Six personnes, dont les cinq membres d'une même famille, ont été tuées, là aussi dans l'effondrement de leur maison, précise-t-il.

A Bogué comme à Kiffa, les autorités locales et les rares ONG se mobilisent, mais faute de moyens, espèrent que les aides d'urgence, notamment en vivres, bâches et nattes, ne tarderont pas à arriver.



LA CHUTE DE L'ARBRE "AREMAU" A INSPIRE UN POEME A ALIOU LAM



Deux en Un

Ils étaient Deux
Ils étaient là, depuis toujours
Toujours enlacés comme au premier jour!

L'Un était fort et robuste, vigoureux, enraciné
Dardant le ciel de ses mille épines
Affrontant vents, pluies et tempêtes
Bravant les intempéries, sans jamais rechigner
Tel l'indomptable mâle protecteur!

L'Autre était tout en souplesse
Cordes solides en lianes souples et feuilles vertes
Qui montent en spirales, enroulent branches et
rameaux
Et s'immiscent autour du moindre brindille
Telle l'Amoureuse en conquête dans une étreinte
permanente!
Étreinte éternelle qui dure qui dure...

Rien n'a pu séparer ces deux congénères
Pas même les harmattans du nord
Pas même les vents de sable de janvier
Les longues sécheresses n'ont pas entamé leur
ardeur
Tout est passé par là, tous les éléments en furie...
Mais toujours cette étreinte, ce long baiser...

Cette étreinte si vivante, plus forte que la mort
qui continue même au delà de la Vie

Terrain de jeux!
les fils des acacias géants et de la mare au Taureau
De génération en génération t'ont exploré de fond
en comble
Balançoires de lianes, nids de feuilles,...Tu as tout
donné!

Arbres à palabres!
Les vieux bergers des hameaux Saé, Abbaye,
Toueidjéri, Woyndu Bokki..;
Te connaissent et à ton ombre se sont souvent assis
pour délibérer!

Espoir Nouveau
Toi qui es Deux mais n'en fais qu'Un, tu ne
mourras pas
Car les générations d'aujourd'hui t'ont nommé
"Arbre Aremau"!

*Aliou LAM : "zut, tout ça pour un arbre
déraciné????!!!...je deviens fou!"*

CONSTRUCTION DU JARDIN D'ENFANTS PROVISOIRE



Pour abriter les enfants, dans l'attente d'un local en dur, les femmes ont investi dans la construction d'un "hangar".
Début des travaux en sept. 2017



Fin de la construction du hangar en novembre 2017.



République Islamique de Mauritanie

Honneur-Fraternité-Justice

.....

.....
AREMAU – ASSOCIATION VILLAGEOISE DE THIALGOU- COMMUNE
BOGHE

.....

**CONVENTION DE PARTENARIAT ET DE FINANCEMENT DU
PROJET :**

Construction de la clôture de l'école de Thialgou


Février 2017

PREAMBULE :

Dans le cadre de la mise en œuvre du «**Construction de la clôture de l'école de Thialgou** » dont le financement a été mobilisé par l'association AREMAU (*Association Amitié Réciprocité, Echanges avec la Mauritanie*) et dont l'exécution a été confiée à un entrepreneur local (*EMET Boghé, Tel :670 14 28 ;E-mail :jalloadama@gmail.com*), la présente Convention de partenariat (AREMAU, Mairie de Boghé, Association villageoise de Thialgou et EMET) est signée pour définir, d'un commun accord, les engagements des différentes parties prenantes au projet.

Dans ce contexte

L'Association villageoise de Thialgou bénéficiaire du projet, AREMAU bailleur de fonds principal et promoteur du projet, représentés respectivement par Messieurs **Lam Aliou Alhousseynou et Etienne Rivoire** ainsi que **la Commune de Boghé**, représentée par son Maire, Monsieur **Dia Hamadi Hassimiyou**, assurant la « **maîtrise d'ouvrage** ».

d'une part,

Et

L'entreprise en charge de l'exécution du projet, représentée par Mr Diallo Mamadou Baba, ci-après désignée « **maître d'œuvre** »

d'autre part.

Ont convenu ce qui suit :

CHAPITRE I : DISPOSITIONS GENERALES

Article 1 : Objet de la convention

La présente convention a pour objet le **financement et la réalisation** du projet intitulé : « Construction de la clôture de l'école de Thialgou »

Article 2 : Localisation du projet

- **Coordonnées GPS du site du projet : ND**
- **Localité : Thialgou**
- **Commune : Boghé**
- **Moughataa (département) : Boghé**
- **Wilaya (région) : Brakna**

Article 3 : Nature du projet

Il s'agit de la construction d'une clôture pour l'école de Thialgou.

Article 4 : Documents contractuels

- la présente convention
- le dossier de l'étude du projet

- les contrats d'exécution du projet établi entre la COMMISSION DE SUPERVISION représentant la communauté de Thialgou et l'entrepreneur

CHAPITRE II: DIPOSITIONS FINANCIERES

Article 5 : Montant de la convention

Le montant total objet de la présente convention de financement et de partenariat est fixé à **2 213 000 um** correspondant au coût total des travaux qui est réparti comme suit :

- la partie prise en charge par AREMAU, **soit 1991 700 um**
- la participation de La commune de Boghé (10%) soit **221 300 um**

CHAPITRE III : OBLIGATIONS DES PARTIES

Article 6 : Engagements de AREMAU :

AREMAU s'engage à :

- assurer la mobilisation du financement du projet à hauteur de **1991 700 um** du coût des travaux ;
- Assurer le suivi de la mise en œuvre du projet ;
- le paiement des prestations du maître d'œuvre, conformément aux clauses du contrat
- Participer à la réception du projet (ouvrages, équipements).

AREMAU peut, chaque fois que nécessaire, adresser au maître d'œuvre des recommandations ou remarques quant à l'exécution du projet. Il fournira, au besoin et dans la mesure de ses moyens, un appui en encadrement et en formation.

Article 7 : Engagements et responsabilité de la Commune de Boghé et de l'Association villageoise de Thialgou

La Commune de Boghé et l'Association villageoise de Thialgou s'engagent :

- A participer au financement du projet à hauteur **221 300 um.**
- A prendre en charge tous les autres frais hors coût des travaux (frais et taxes municipaux, etc.) ;
- A assurer le suivi, le contrôle et l'encadrement des travaux ;
- A Participer à la réception du projet ;
- A mandater une personne pour assumer les responsabilités contractuelles qui lui incombent. Cette personne sera le président du comité de gestion du projet (*le directeur de l'école ou le président du bureau des parents d'élèves*).

- A Assurer l'entretien, la maintenance et l'exploitation du projet ainsi que la protection des équipements installés ;
- A mettre en place un système adéquat de gestion du projet pour favoriser sa pérennité ;

Article 8 : Engagements et responsabilités du Maître d'œuvre

Le maître d'œuvre accepte l'ensemble des prérogatives, droits et obligations afférents à l'exécution du projet tels que définis dans le contrat le liant à AREMAU (Aremau a accepté les termes du contrat après amendements) et dans la présente convention.

L'entrepreneur assume, en particulier et à ce titre, les responsabilités suivantes :

- L'exécution et la supervision des travaux selon les règles de l'art et les procédures en vigueur ;
- La livraison des ouvrages et travaux dans les délais impartis.

La mairie de Boghé est, quant à elle, responsable à l'égard d'AREMAU, de l'Association villageoise de Thialgou et de l'entreprise, de l'exécution et de la supervision de l'ensemble des prestations conformément aux dispositions de la présente convention et du contrat de prestations établi avec l'entrepreneur.

CHAPITRE IV : DISPOSITIONS DIVERSES

Article 9 : Droit applicable à la Convention :

La présente convention, qu'il s'agisse de sa signification ou de son interprétation et des relations devant s'établir entre les parties, est régie par le Droit Mauritanien.

Article 10 : Règlement des litiges :

- Les trois parties conviennent de faire tous les efforts nécessaires pour régler à l'amiable les différends ou litiges survenant entre elles au titre de l'application et/ou de l'interprétation de la convention. Si les trois parties ne parviennent pas à un règlement à l'amiable, elles peuvent faire recours à la médiation d'un tiers (maire, notabilité locale) de leur choix arrêté en commun afin qu'il agisse en tant qu'arbitre.

Article 11 : Représentants autorisés :

Toute action qui peut ou qui doit être effectuée, ou tout document qui peut ou qui doit être établi au titre de la présente convention, le sera :

- i) de la part de l'Association de Thialgou par son représentant, Mr Lam Aliou ou par toute autre personne qu'ils auront dûment mandatée.
- ii) de la part d'AREMAU, par son premier responsable, M. Etienne Rivoire ou par toute autre personne mandatée par celui ci.

- iii) de la part de l'entreprise par son premier responsable, Mr Diallo ou par toute autre personne mandatée par celui-ci.

Article 12 : Entrée en vigueur de la Convention :

La présente Convention entre en vigueur à partir de la date de signature par l'ensemble des parties.

Article 13 : Fin de la Convention :

La présente Convention prend fin lors de la livraison définitive du projet au bénéficiaire.

Article 14 : Avenant à la Convention :

Toute modification aux termes de la présente convention fera l'objet d'un amendement signé par les quatre parties.

Fait à Boghé, en quatre [4] exemplaires,

Le 20/02/2017

Pour l'Association villageoise de Thialgou

N'Gaidé Moussa Ibrahima

Pour AREMAU

Riviere Etienne

Pour l'Entreprise

Diallo Mamadou Baba



Pour La Commune de Boghé

Pour le Maire, le Maire Adjoint

Aliou AlhousseinouLAM



TRAVAUX DE LA CLÔTURE DE L'ECOLE



L'ancienne clôture de l'école avant les travaux de remplacement par la nouvelle



Les travaux de la nouvelle clôture supervisés par M. Diallo



La nouvelle clôture terminée en juillet 2017



PROJET DE CONSTRUCTION DU JARDIN D ENFANT

CADRE DU QUANTITATIF ET ESTIMATIF

en UM

| N° | Désignation | Unité | Quantité | P.Unitaire | P. Total |
|------------|---|-------|----------|------------|------------------|
| I | TRAVAUX PREPARATOIRE | | | | 900 000 |
| 1.1 | Installation de chantier, Materiel Panneau, bureau | FF | 1,00 | 200 000 | 200 000 |
| | Prestation LNTP | FF | 1,00 | 700 000 | 700 000 |
| II | TERRASSEMENT | | | | 301 972 |
| 2.1 | Fouilles pour fondations: | | | | |
| | Décapage de la terre végétal | m3 | 16,00 | 5 000 | 80 000 |
| 2.1.1 | Fouilles en puits pour semelles isolées | m3 | 7,68 | 5 000 | 38 400 |
| 2.1.2 | Fouilles en tranches pour semelles filantes | m3 | 11,97 | 6 000 | 71 820 |
| 2.2 | Remblais : | | | | |
| 2.2.1 | Remblais au droit des fondations | m3 | 14,16 | 2 000 | 28 312 |
| 2.2.2 | Remblais sous dallage | m3 | 20,86 | 4 000 | 83 440 |
| III | Gros oeuvres | | | | 4 104 400 |
| 3.1 | Bétons en Fondation | | | | |
| 3.1.1 | Béton de propreté | m3 | 1,28 | 26 000 | 33 280 |
| 3.1.2 | B.A pour semelles isolées | m3 | 3,58 | 72 000 | 257 760 |
| 3.1.3 | BA pour pré poteaux | m3 | 0,27 | 72 000 | 19 440 |
| 3.1.4 | B.A pour longrines et chainages bas | m3 | 7,40 | 65 000 | 481 000 |
| 3.1.5 | B.A dallage Sol | m3 | 13,91 | 4 400 | 61 204 |
| 3.1.6 | BA pour marches d'accès | m3 | 0,12 | 26 000 | 3 120 |
| 3.1.7 | BA pour Beche | m3 | 1,71 | 26 000 | 44 460 |
| 3.2 | Bétons en élévation | | | | |
| 3.2.1 | B.A pour poteaux | m3 | 0,92 | 72 000 | 66 240 |
| 3.2.2 | B.A pour linteaux et Chainages intermédiaires | m3 | 2,48 | 65 000 | 161 200 |
| 3.2.3 | B.A pour poutres et chaînage haut | m3 | 6,90 | 75 000 | 517 500 |
| 3.2.4 | Plancher 16+4 | m2 | 75,92 | 8 000 | 607 360 |
| 3.2.6 | Maçonnerie pour Acrotère | m2 | 44,00 | 1 200 | 52 800 |
| 3.2.7 | Gargouilles prefabricées | U | 12,00 | 1 200 | 14 400 |
| 3.3 | Maçonnerie | | | | |
| 3.3.1 | Maçonnerie en agglos pleine 15x20x40 pour soubassement | m2 | 49,96 | 6 000 | 299 760 |
| 3.3.2 | maçonnerie en agglos creux de 15x20x40 pour elevations | m2 | 220,74 | 5 000 | 1 103 700 |
| 3.4 | Enduits | | | | |
| 3.4.1 | Enduit intérieur verticaux | m2 | 360,55 | 800 | 288 440 |
| 3.4.2 | Enduit intérieur horizontaux | m2 | 115,92 | 800 | 92 736 |
| 3.4.3 | Enduit extérieur | m2 | 185,37 | 700 | 129 759 |
| IV | Étancheité | | | | 600 320 |
| 4.1 | Béton de forme de pente | m3 | 2,58 | 44 000 | 113 520 |
| 4.2 | étancheité monocouche autoprotégée | m2 | 115,00 | 3 600 | 414 000 |
| 4.3 | Relevé d'étancheité | ml | 28,00 | 2 600 | 72 800 |
| V | Peinture | | | | 221 436 |
| 5.1 | Peinture à huile sur paroi verticales intérieures | m2 | 105,00 | 1 200 | 126 000 |
| 5.2 | Peinture à eau sur paroi horizontales intérieures | m3 | 115,92 | 800 | 92 736 |
| 5.2 | Peinture à eau sur paroi verticales extérieures | m2 | | | - |
| 5.3 | Peinture sur menuiserie | FF | 1,00 | 2 700 | 2 700 |
| VI | Revetement | | | | 733 092 |
| 6.1 | Revetement de sol en carreaux Gres cerame 45*45 Poli pleine masse | m2 | 115,92 | 4 600 | 533 232 |
| 6.2 | Plinthes assorties | ml | 103,55 | 1 200 | 124 260 |
| 6.3 | Revetement muraux en faïences gres cerame | m2 | 27,00 | 2 800 | 75 600 |
| VII | MENUISERIE | | | | 1 483 200 |

| N° | Désignation | Unité | Quantité | P.Unitaire | P. Total |
|-------------|---|-------|----------|------------|------------------|
| 7.1 | Menuiserie en Bois | | | | - |
| 7.1.1 | Porte Bois alveolaire stratifiée 2 faces PB1(120x210) | U | 2,00 | 70 000 | 140 000 |
| 7.1.2 | Porte Bois Bois alveolaire stratifiée 2 faces PB2(90x210) | U | 2,00 | 56 000 | 112 000 |
| 7.1.3 | Porte Bois isoplane PB3(70x210) | U | 4,00 | 22 000 | 88 000 |
| 7.2 | Menuiserie en Aluminium | | | | - |
| 7.2.5 | Fénêtre(120*120) | U | 8,00 | 25 000 | 200 000 |
| 7.2.6 | Fénêtre(60*60) | | 2,00 | 17 000 | 34 000 |
| 7.3 | Menuiserie Metallique | | | | - |
| 7.3.4 | Grille mrtallqie GM 3(120*120) | U | 8,00 | 5 400 | 43 200 |
| 7.3.5 | Grille mrtallqie GM 4(60*60) | U | 2,00 | 3 000 | 6 000 |
| | CONFECTION ET POSE D'UN HANGAR DE 9X5m | ENSEM | 1,00 | 860 000 | 860 000 |
| VIII | PLOMBERIE et ASSAINISSEMENT | | | | 594 560 |
| 8.1 | Alimentation en eau potable | | | | |
| 8.1.1 | Réseau d'alimentation d'eau interne | | | | |
| 8.1.2 | Tuyau PVC 25 y compris fourniture+pose+accessoire et toutes sujétions | ml | 56,00 | 200 | 11 200 |
| 8.1.4 | Tuyau en 12mm y compris fourniture+pose+accessoire et toutes sujétions | ml | 42,00 | 1 200 | 50 400 |
| 8.2 | Assainissement | | | | |
| 8.2.1 | Tuyau PVC DN 110 y compris fourniture+pose +accessoire et toutes sujétions | ml | 12,00 | 580 | 6 960 |
| 8.2.3 | Regard siphonique 60x60 y compris fourniture +pose+ accessoire et toutes sujétions | U | 2,00 | 26 000 | 52 000 |
| 8.2.4 | Ensemble Fosses Septique+puits perdu | U | 1,00 | 450 000 | 450 000 |
| 8.3 | Appareils et équipement divers | | | | |
| 8.3.1 | W.C. TURQUE , y compris installation et toutes sujétions | U | 4,00 | 6 000 | 24 000 |
| 8.3.2 | VANE D'ARRET | U | 4,00 | 1 500 | 6 000 |
| 8.3.3 | Evier de Cuisine | U | 1,00 | 17 000 | 17 000 |
| 8.3.4 | Robinet d'arrosage | U | 1,00 | 2 000 | 2 000 |
| IX | ELECTRICITE | | | | 327 000 |
| 9.1 | Câble 1000 R02 4x29mm ² alimentation coffrets CRI & CRII | ml | 30,00 | 3 000 | 90 000 |
| 9.2 | Coffrets de répartition équipé suivant schéma type CRI & CRII | ens | 1,00 | 32 000 | 32 000 |
| 9.3 | Dispositif complet de mise à la terre (ceinturage en fond de fouille par piquet de terre) y compri câble Cu nu 29mm ² et piquets | ens | 1,00 | 16 500 | 16 500 |
| 9.5 | Ensemble gaine iso orange diam 13 et fils Ho7V-U 2,5mm ² | ff | 1,00 | 80 000 | 80 000 |
| 9.6 | Ensemble gaine iso orange diam 11 et fils Ho7V-U 1,5mm ² | ff | 1,00 | 70 000 | 70 000 |
| 9.8 | Interrupteur simple allumage | u | 5,00 | 500 | 2 500 |
| 9.12 | Prise de courant 2P+T à éclipse | u | 6,00 | 500 | 3 000 |
| 9.14 | lampe fluo simple étanche 0.60 | u | 5,00 | 3 000 | 15 000 |
| 9.17 | Lampe fluo en duo 1.20 étanche | u | 4,00 | 4 500 | 18 000 |
| X | TOTAL General Projet | | | | 9 265 980 |

| | |
|---------------------|-----------------|
| Montant en € | 24 384 € |
|---------------------|-----------------|

Observations :

Sur notre demande, ce nouveau projet propose un devis inférieur de 8069 € (1er projet 32 453 € - 2ème projet 24 384 € = 8069) 1€ = 380 UM

Compte tenu que les 10% à la charge de la commune de Boghé seront de 2438€, le coût supporté par Arémau sera de : 24 384€ - 2438€ = 21 946 €

FORMATION DE 11 BIBLIOTHECAIRES DU 26 AU 30 MARS DISPENSEE PAR BA ABOU

LISTE NOMINATIVE DES PARTICIPANTS

- Fatimata Al Housseinou Sy (Titulaire)
- Thierno Dijby Bâ (Titulaire)
- Amadou Bocar Soko
- Aïssata Aliou Lam
- Dialadé Amar Sy
- Alioun Ibrahima Dia
- Abdoul Malik Baba Sem
- Abdoulaye Hamath Dia
- Al Housseinou Amadou N'Diaye
- Hadjiratou Mamadou Dia

Ouverture de la formation : tout le monde est présent et motivés



Les stagiaires en atelier de production





**Atelier sur l'enregistrement,
le tri, la cotation et le rangement**



Remise des attestations de fin de stage



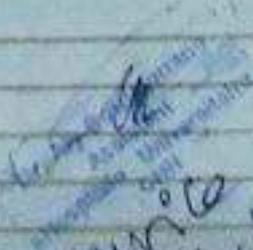
ATTESTATION DE RECEPTION DES DONS A L'HOPITAL DE NOUAKCHOTT

Nouakchott le 27 Février 2017

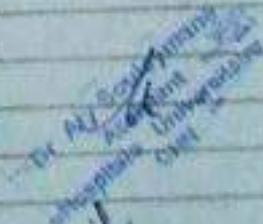
Je soussigné Monsieur Aly Solleymane MBAYE
atteste avoir reçu de l'Association ARAMA

les dons suivants :

- 1 lot de Poches de recueil de matières fécales
- 1 lot de support de collecteurs fécales
- 1 lot de perfuseurs
- 1 lot d'Apéroxyènes
- 1 lot de prolongateurs
- 1 lot de paramédical Divers
- 1 lot de poches de recueil d'urines
- 1 lot de sondes
- 1 lot de perfuseurs 3 voies
- 1 lot de corsets
- 1 lot de ceintures lombaires
- 1 lot de prolongateurs avec robinets 3 valves
- 1 lot d'attelles


 Hôpital de Nouakchott
 Association ARAMA

Service
 d'Orthopédie
 Traumatologie et
 Grand Brûlé
 CHEF
 DR A. Aguel


 Hôpital de Nouakchott
 Association ARAMA

La Mauritanie!

*Les ethnies s'entrelacent,
les cultures se fondent,
les tribus s'embrassent,
le soleil illumine les cœurs,
la chaleur humaine se partage,
l'hospitalité se vit,
de la dune au fleuve,
de l'océan à la forêt.*

Bâ Abou

Association AREMAU

Président: M. Etienne RIVOIRE
03 Impasse du Lauragais
31150 Bruguières - France
Tél : 05 61 82 30 46
association-aremau@club-internet.fr